

## Conditions Générales de Vente

### PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir les droits et obligations de l'Agence GAMET IMMOBILIER (LG IMMO) et de son client (personne physique ou morale) dans le cadre de la vente de l'ensemble des prestations de GAMET IMMOBILIER (LG IMMO). Les présentes conditions générales sont applicables à toutes les commandes de prestations de service effectuées avec notre agence immobilière.

Les CGV de ce site ont été rédigées conformément aux articles L. 111-1 et suivants du Code de la consommation et à l'article L.465-1 du Code de commerce.

### ARTICLE 1 : ACCESSIBILITÉ

Les présentes conditions générales de ventes de prestation (CGV) sont systématiquement adressées et accessibles à chaque client sur notre site [www.gametimmobilier.com](http://www.gametimmobilier.com)

Par conséquent, la commande d'une prestation implique l'adhésion totale du client à ces Conditions Générales de Ventes sur l'intégralité de la durée du mandat. Aucune condition particulière ne peut prévaloir contre celles-ci.

### ARTICLE 2 : HONORAIRES

Les honoraires sont fixés en interne par l'agence. Pour toutes les opérations de transaction conclues par l'intermédiaire de la société GAMET IMMOBILIER (LG IMMO), les honoraires d'agence seront pris en charge par l'acquéreur sauf cas particulier.

Les honoraires d'agence sont inclus dans le prix de vente affiché sur les annonces. Pour consulter nos honoraires, merci de consulter la grille des honoraires en vigueur.

### ARTICLE 3 : PAIEMENT

Les transactions effectuées par le biais de l'agence GAMET IMMOBILIER (LG IMMO) sont toutes effectuées via un notaire agréé.

Le paiement des honoraires est dû, dans sa totalité, à réception de la facture, chez le notaire, le jour de la signature de l'acte authentique.

Par ailleurs, tout professionnel en situation de retard de paiement sera de plein droit débiteur à l'égard de son créancier d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (*Articles L441-10 à L441-16 du Code du Commerce*).

En outre, la société GAMET IMMOBILIER (LG IMMO) se réserve la faculté de saisir le tribunal compétent afin que celui-ci prononce l'exécution forcée du paiement, sous astreinte par jour de retard.

### ARTICLE 4 : CAS DE FORCE MAJEURE

L'exécution des obligations de GAMET IMMOBILIER (LG IMMO), au terme des présentes est

suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. Le vendeur avisera le client de la survenance d'un tel événement dès que possible.

#### **ARTICLE 5 : DROIT DE RÉTRACTATION**

Si votre mandat est conclu en dehors des locaux de notre agence ou à distance, vous disposerez du droit de vous rétracter sans donner de motif. Le client bénéficiaire d'un mandat signé auprès de l'Agence GAMET IMMOBILIER (LG IMMO) pourra se rétracter dans un délai de 14 jours.

Conformément à l'article L.221-18 du Code de la Consommation, « *le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25..* ». Ce délai commence à courir à compter du premier jour qui suit la signature du mandat et prendra fin à l'expiration de la dernière heure du dernier jour du délai.

Le client pourra utiliser le modèle de formulaire de rétractation annexé au mandat de vente, mais ce n'est pas obligatoire.

Si la rétractation a lieu après les 14 jours mentionnés dans l'article L.221-18 du Code de la Consommation, et pendant la période d'exécution du mandat, le client devra néanmoins respecter les conditions liées à cette rétractation dans le cadre d'un mandat Exclusif, semi-Exclusif ou Simple. Il lui sera demandé d'envoyer sa demande de rétractation (annexée à la fin de son mandat) par lettre recommandée avec Accusé de Réception, au moins 15 jours avant la fin du délai d'exclusivité (3 mois ou 2 mois). En dehors de ce délais, le mandat sera reconduit de façon tacite jusqu'à la prochaine échéance, mettant ainsi fin au mandat.

En cas d'accord commun entre les Parties (ou dans le cadre d'un mandat Simple) pour interrompre le contrat, il sera possible de notifier cette décision en adressant à l'Agence une déclaration claire par mail. L'agence GAMET IMMOBILIER (LG IMMO) se donne le droit de mettre fin au mandat de façon immédiate suite à cette demande écrite du client, avec ou sans justification.

L'exercice de votre droit de rétractation mettra fin aux obligations réciproques des parties d'exécuter le contrat.

#### **ARTICLE 6 : MISE EN RELATION AVEC DES PARTENAIRES**

GAMET IMMOBILIER (LG IMMO) est habilitée à mettre en relation ses clients et des Partenaires (courtiers en crédit, courtiers en travaux, professionnels du BTP, du déménagement, assureurs, diagnostiqueurs immobiliers, etc), susceptibles d'effectuer des prestations pour les Acquéreurs ou les Vendeurs.

La mise en relation s'effectue sur simple demande du client Acquéreur ou Vendeur, par mail ou par téléphone.

La Prestation fournie par le Partenaire relève de sa seule responsabilité, GAMET IMMOBILIER (LG IMMO) n'intervenant pas dans la transaction ou l'exécution de la Prestation entre les Parties.

#### **ARTICLE 7 : DROIT APPLICABLE - RÈGLEMENT DES LITIGES**

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause, après avoir tenté une solution amiable directement auprès de la société GAMET IMMOBILIER (LG IMMO), recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès du médiateur du commerce et de la vente à distance. La

demande de médiation doit être adressée à l'adresse suivante :

**MEDIATION SOLUTION – 22 chemin de la bergerie 01800 SAINT JEAN DE NIOST | Médiateur de la consommation - Agrément CECMC du 14/12/2018 6 <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>**  
- Tél : 04.82.53.93.06

#### **ARTICLE 8 : BLOG**

Le Site propose également aux Utilisateurs de nombreux contenus visant à les informer sur le marché de l'immobilier, les dernières tendances, les actualités et toutes autres informations jugées utiles aux Utilisateurs. La plupart de ces Contenus étant disponibles à travers Le Blog.

Malgré tout le soin apporté à l'écriture ou la représentation de ces Contenus, les informations qu'ils contiennent sont données à titre purement informatif et ne pourront en aucun cas constituer une vérité sur laquelle l'Utilisateur pourra se baser pour toute décision qu'il pourrait prendre.

#### **ARTICLE 9 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Tous les éléments figurant sur le Site (notamment, textes, illustrations graphiques, photos, vidéos) sont protégés par le code de la propriété intellectuelle en France et par les législations étrangères régissant les droits d'auteur et droits voisins, le droit des marques, des dessins et modèles et sont la propriété de GAMET IMMOBILIER (LG IMMO) et des organismes mentionnés dans ses différents contenus.

En conséquence, toute reproduction, adaptation, et représentation sous quelque forme que ce soit et notamment l'échange, le louage et le transfert à un tiers de ces éléments ou contenus sont strictement interdits, sauf accord préalable des ayants droits.